

## Une consultation en trompe l'œil

Un mois après le renouvellement du Conseil Général, son Président Eric CIOTTI prend l'initiative de lancer une « grande consultation publique » auprès de la population des Alpes-Maritimes.

Une initiative que nous découvrons, une fois de plus, dans la presse sans qu'à aucun moment les 51 autres élus de l'assemblée départementale, n'aient eu à en débattre ni sur le fond ni sur la forme.

Une pratique de plus en plus habituelle qui, pour le moins, n'est pas vraiment exemplaire d'un fonctionnement transparent et démocratique.

Car, à minima, une « consultation » préalable des élus, qui sont au contact quotidien des populations et en incarnent la légitimité, aurait permis de choisir les vraies questions que se posent les habitants des Alpes-Maritimes.

D'abord sur le fond de la démarche de cette « consultation ». Au moment où d'un côté se crée une métropole toute dessinée pour satisfaire les intérêts personnels et économiques de son ami Député-Maire de la commune centre, n'y a-t-il pas la volonté de marquer son propre territoire, à savoir le Département, même si à l'Assemblée Nationale Eric CIOTTI a décidé de sa disparition avec la contre-réforme des collectivités territoriales ? Ou de masquer cette disparition par un contre-feu et de s'inscrire d'ores et déjà dans la perspective de la campagne de l'élection présidentielle.

Serait ce le début du commencement de rivalités, de protection de son pré carré ou d'ambition personnelle qui ne supporterait aucune zone d'ombre ?

Quant aux questions posées, si le Président du Conseil Général avait pris le temps de se remémorer les nombreuses observations et propositions que nous lui faisons en permanence, cela lui aurait permis d'aborder les questions qui relèvent réellement de la responsabilité première du Conseil Général.

**Concernant la gestion budgétaire**, au lieu de poser des questions démagogiques qui visent toutes à justifier la réduction des nécessités de mission de service public du Conseil Général, exigeons de l'État, qu'il respecte ses obligations financières lorsqu'il transfère ses charges plutôt que de se défausser sur les collectivités.

**En matière d'emploi** au lieu de soutenir nationalement une politique qui gèle les salaires et pensions, qui accompagne toutes les délocalisations d'entreprises et fait la part belle à la finance, qui généralise la précarité, le Président du Conseil Général aurait été bien inspiré non pas de réduire ses investissements ( - 250 M€ en deux ans !) mais de décider un plan important de travaux en donnant la priorité à l'ensemble des entreprises qui structurent l'économie locale et créent de l'emploi.

**Sur la sécurité**, au lieu de supprimer par milliers les fonctionnaires de police et de gendarmerie, d'assumer des missions qui incombent à l'État et que paient les contribuables locaux, au lieu de dispositions sur le tout sécuritaire répressif, la population des Alpes-Maritimes a besoin de sécurité sociale, de sécurité d'emploi, de sécurité de logement, de sécurité d'insertion, d'un cadre de vie globalement sécurisé.

**Quant au logement social** alors que plus de 70 % de la population des Alpes-Maritimes répond aux critères pour en bénéficier, une politique plus ambitieuse est nécessaire alors qu'à l'inverse sur la Côte est favorisée la spéculation immobilière qui continue à se développer.

**Sur le handicap**, que le Député et Président du Conseil Général respecte les engagements de sa majorité en matière de revalorisation de la prestation adulte et handicapée, qu'il développe les établissements publics d'accueil pour personnes handicapées et exige de l'état un nombre beaucoup plus important d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) pour les enfants, au lieu de tenter de suppléer l'État qui supprime les postes par milliers.

**Pour les seniors**, ce sont des milliers de places en établissements publics dont ont besoin nos anciens, à des prix en rapport avec leurs revenus (revenu médian pour les plus de 60 ans dans le département 1240 €) plutôt que d'encourager les groupes privés de maisons de retraite qui pratiquent des prix prohibitifs.

Ce questionnaire n'est que poudre aux yeux et faux semblants. Il tente de masquer une politique qui généralise le désengagement de l'État en tous domaines, qui génère une insécurité et une régression sociale, qui creuse les inégalités, que les collectivités locales ne peuvent atténuer. Nos populations ont besoin d'un changement radical de leur vie avec des moyens financiers nouveaux à trouver du côté de ceux qui spéculent sur les places boursières et cassent l'emploi durable dans notre pays.

Nice, le 9 mai 2011

**Noël ALBIN**

*Conseiller Général  
du Canton de l'Escarène*

**Francis TUJAGUE**

*Conseiller Général  
du Canton de Contes*

**Jacques VICTOR**

*Conseiller Général  
Nice 3 (Riquier / Saint-Roch)*